



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2025 À 18H00 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 24 novembre 2025, sont présents les conseillères et conseillers: Stéphane Rioux, Sylvie Boucher, John St Cyr, Stéphane Baillargeon, Lisa Cadorette, Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

1. Ouverture de la séance extraordinaire à 18h03.

2025-11-217

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Demande de commandite de l'organisme Les Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François
4. Budget 2026 – Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus
5. Achat de rideaux pour le centre Paul-Lessard
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 novembre 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-11-218

3. DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ORGANISME LES ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de commandite afin d'offrir aux personnes handicapées de notre MRC un nouveau plateau d'apprentissages, de communication et de bien-être ; une salle multisensorielle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise une commandite de 500\$ à l'organisme Les Étincelles de Bonheur du Haut-Saint-François pour offrir aux personnes handicapées de notre MRC un nouveau plateau d'apprentissages, de communication et de bien-être; une salle multisensorielle.

Poste budgétaire : 02-190-02-999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-11-219

4. BUDGET 2026 – RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS :

CONSIDÉRANT QUE le budget 2026 a été adopté par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

CONSIDÉRANT QUE le budget 2026 doit être adopté par les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la participation d'Ascot Corner augmente de 71 820.92 \$ pour un total de 433 808.84 \$ sur un budget totalisant 1 066 739.08 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte le budget 2026 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus tel que déposé pour une contribution de 433 808.84 \$ soit 40.67% du budget de 1 066 739.08 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5.

ACHAT DE RIDEAUX POUR LE CENTRE PAUL-LESSARD : REPORTÉ

6.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

7.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Rioux **QUE** la séance extraordinaire soit levée à **18h16**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE